



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS



RAPPORT SUR LE CRIME ORGANISÉ

Les recherches qui ont servi à élaborer le présent rapport ont été achevées en mai 2009

Pour obtenir des renseignements ou formuler des commentaires sur la présente publication, prière de s'adresser au :

Directeur général du Service canadien de renseignements criminels
1200, promenade Vanier
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
Canada

Cette publication peut être consultée en ligne à l'adresse

www.scr-cisc.gc.ca.

Cat. # PS61-1/2009F-PDF

ISBN: 978-1-100-92088-7

ISSN: 0839-6728

© Sa Majesté la Reine chef du Canada (2009)



MESSAGES



MESSAGE DU PRÉSIDENT

William J.S. Elliott, Commissaire de la GRC

En ma qualité de président du Comité exécutif national du Service canadien de renseignements criminels (SCRC), je suis heureux de présenter le *Rapport 2009 sur le crime organisé* du SCRC. La 24^e Édition de ce rapport annuel brosse un tableau d'ensemble actuel du crime organisé et des marchés criminels au Canada.

Ce rapport expose comment les services de police intégrés et axés sur les renseignements peuvent constituer des mesures proactives et efficaces de lutte contre le crime organisé et sa présence dans nos quartiers. Les opérations policières décrites dans le rapport illustrent l'utilité des opérations conjointes et de l'échange d'information pour démanteler les organisations criminelles et mettre un frein à leurs activités.

Désormais affranchis des contraintes géographiques, les groupes criminalisés sont de plus en plus diversifiés et mêlés à différents types d'activités criminelles. C'est pourquoi la communauté chargée de l'application de la loi doit savoir s'adapter afin de combattre les groupes criminels et leurs réseaux.

En étroite collaboration avec l'ensemble des organismes canadiens d'application de la loi, le SCRC fournit de l'information et des renseignements stratégiques qui aident les décideurs et les services de police à cibler les groupes criminalisés. Cette transmission d'information constitue un processus essentiel à l'orientation des activités et des opérations des organismes d'application de la loi.

Les services de police tendant actuellement à passer du paradigme du « besoin de savoir » à celui du « devoir de communiquer », nous avons tout à gagner à tenir le public bien informé. En effet, nous ne pouvons attendre de la population qu'elle s'engage et coopère davantage à la lutte contre le crime organisé sans qu'elle ait au préalable compris clairement la nature des difficultés que cela comporte.

Ce rapport annuel se veut d'utilité publique. Il vise à sensibiliser la population à la présence du crime organisé au Canada, à souligner quelques-uns des nombreux préjudices qu'il cause et à aider les Canadiens à éviter d'en être les victimes.

Grâce à une sensibilisation accrue et à une collaboration effective entre les organismes d'application de la loi, le gouvernement, le secteur privé et le grand public, nous sommes en mesure de réduire à la fois les menaces que les groupes du crime organisé font peser sur la société canadienne et les torts qu'ils lui causent.

Ensemble, nous pouvons contribuer à façonner un milieu de vie plus sûr et plus propice au bien-être de tous les Canadiens.



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL INTÉIMAIRE

Inspecteur John Sullivan, Police provinciale de l'Ontario

Le *Rapport sur le crime organisé* est le document que produit le Service canadien des renseignements criminels afin de donner au public un aperçu des activités des organisations criminelles au Canada. En tant que Canadiens, nous vivons tous avec la menace du crime organisé et devons nous tenir au courant de l'évolution des groupes criminels qui présentent une menace pour notre sécurité.

La partie centrale du rapport est un aperçu national des marchés criminels au Canada et constitue un dossier permanent du rapport. L'aperçu fait état des grands événements et des tendances du marché afin de mieux déterminer quels groupes criminels ont la capacité de s'adapter et de tirer parti de ces tendances. Bien que le présent rapport donne un aperçu national très général, le SCRC offre des analyses stratégiques détaillées aux cadres supérieurs des organismes d'application de la loi et du gouvernement pour la prise de décisions opérationnelles et tactiques.

Contrairement aux rapports précédents qui contenaient un dossier spécial sur un marché criminel particulier, le rapport de cette année présente certains marchés criminels liés à des opérations concrètes d'application de la loi, ce qui permet de démontrer en quoi le cycle complet du renseignement a un effet direct sur le bien et la sécurité des Canadiens. Cela permet également de communiquer l'importance de la collecte d'informations et de renseignements, qui repose essentiellement sur les partenariats dans la collectivité d'application de la loi.

Des bureaux de renseignements criminels dans chacune des provinces favorisent et entretiennent les relations de travail essentielles au sein de la collectivité d'application de la loi. Le réseau du SCRC est composé de nombreux services de police, mais aussi d'autres organismes qui fournissent des informations et des renseignements précieux en raison de leur situation unique. Avec l'aide de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), du Service correctionnel du Canada, de l'Association des banquiers canadiens et d'autres sources du domaine de l'application de la loi, le SCRC adhère à la concertation pour procéder à la collecte et à l'échange de renseignements stratégiques sur le crime organisé.

La collaboration entre les partenaires du SCRC est importante, ainsi que celle avec tous les Canadiens, que l'on encourage à collaborer avec les organismes d'application de la loi. J'encourage le public et les médias à distribuer les informations contenues dans le présent rapport et à faire connaître l'incidence et les effets négatifs des activités du crime organisé. La concertation et le partenariat renforcent nos efforts collectifs et nous aident à assurer la sécurité des Canadiens.

TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION

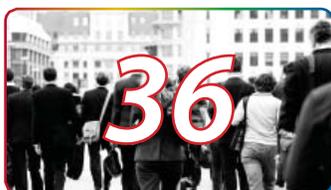
Fondements du marché criminel (09)

Facteurs habilitants (11)



MARCHÉS CRIMINELS

Principaux constats (17) Contrebande de tabac (18) Crimes contre l'environnement (18) Crimes financiers (21) Drogues illicites (26) Drogues synthétiques (32) Armes à feu illicites (33) Violation des droits de la propriété intellectuelle (34) Vol de métaux (34)



LE RÔLE DU PUBLIC

Échec au crime (38) PhoneBusters (38)

Agence des services frontaliers du Canada (38)



À PROPOS DU SCRC

Organismes membres du SCRC (40) Gouvernance (40)

Système automatisé de renseignements sur la criminalité (41)

Personnel (41)



VOS COMMENTAIRES



INTRODUCTION

« Grâce à l'appui de la collectivité et en faisant équipe avec chaque service de police de la région, nous avons démontré que la meilleure façon de lutter contre le crime organisé, c'est de former une opposition composée d'hommes et de femmes dévoués qui croient que nous sommes tous en droit de vivre en sécurité, sans aucune crainte, et qui vaincront le crime organisé où qu'il soit. » *Jim Chu, chef du Service de police de Vancouver*

INTRODUCTION

Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) produit chaque année le *Rapport sur le crime organisé* afin d'informer le public sur les capacités du crime organisé et de lui donner un aperçu général des marchés criminels au Canada. Étant donné que le marché criminel est un système dynamique d'activités qui suit l'offre et la demande, il est important que les Canadiens soient informés de la nature évolutive des menaces et des groupes criminels. De plus, le rapport sert à illustrer le rôle crucial de la répression criminelle intégrée axée sur les renseignements dans la lutte contre la menace et les effets négatifs du crime organisé.

Cette première section explore les fondements du crime organisé et les facteurs qui facilitent l'activité criminelle. Elle offre un cadre conceptuel qui explique le fonctionnement des organisations criminelles et qui peut ainsi servir à faire tomber les mythes populaires associés au crime organisé. Ces informations sont suivies d'un aperçu général de certains marchés criminels au Canada et, une nouveauté au rapport de cette année, de la description de plusieurs initiatives prises par les organismes d'application de la loi contre ces marchés criminels. Ces initiatives illustrent en quoi le cycle du renseignement concourt directement au bien-être et à la sécurité des Canadiens, mais aussi comment les organismes procèdent à des opérations conjointes. Le rapport se termine par un regard sur le rôle du public dans la lutte contre le crime organisé et les raisons pour lesquelles le partenariat et l'échange d'information entre les organismes d'application de la loi constituent le moyen le plus efficace de contrer le crime organisé.

Le crime organisé

Le SCRC et ses organismes membres se servent de la définition du *Code criminel* pour identifier et évaluer le crime organisé au Canada. En utilisant cette définition, tous les organismes participants fondent leur évaluation sur les mêmes critères, ce qui permet à la communauté du SCRC d'effectuer l'évaluation la plus vaste et la plus exacte possible des groupes du crime organisé. L'article 467.1 du *Code criminel* définit une « organisation criminelle » comme un groupe, quel qu'en soit le mode d'organisation :

- (a) composé d'au moins trois personnes se trouvant au Canada ou à l'étranger;
- (b) dont un des objets principaux ou une des activités principales est de commettre ou de faciliter une ou plusieurs infractions graves qui, si elles étaient commises, pourraient lui procurer – ou procurer à une personne qui en fait partie – directement ou indirectement, un avantage matériel, notamment financier.

Cette définition ne vise pas le groupe d'individus formé au hasard pour la perpétration immédiate d'une seule infraction.

Fondements du marché criminel

Les entreprises dans les secteurs économiques légitimes utilisent diverses techniques pour identifier des possibilités, assurer la coordination avec d'autres organismes, gérer les risques et s'adapter à l'évolution du marché. Les groupes du crime organisé sévissent dans les marchés criminels et légitimes en fonctionnant de la même façon que les entreprises légitimes, mais ils choisissent d'exploiter les lacunes ou les vulnérabilités des dispositions légales et réglementaires afin de mener leurs activités. Sans tous les nommer, voici quelques éléments qui influencent le fonctionnement des groupes du crime organisé dans les marchés légitimes et illicites.

Évolution des groupes et des réseaux criminels

La représentation du crime organisé en tant que groupe ethnique homogène ayant son propre code de conduite a été popularisée par le film *Le Parrain (The Godfather)*. Toutefois, la mondialisation et les collectivités de plus en plus multiculturelles ont fait en sorte que le crime organisé est désormais mieux connu sous la forme de petits réseaux, peu structurés, souvent composés de plusieurs ethnies, qui s'adapte rapidement à toute pression ou changement dans le marché criminel ou légitime. Ces réseaux se regroupent, fusionnent ou se démantèlent régulièrement en raison de l'action des organismes d'application de la loi, de la concurrence et d'autres pressions du marché.

Menaces diverses des gangs de rue

La plupart des gangs de rue au Canada ont une capacité criminelle relativement faible, sévissent dans une zone définie et sont impliqués dans les crimes dits « de la rue » tels que la revente de drogues et les vols qualifiés ou non. Cependant, certains gangs sont plus sophistiqués que d'autres et commettent des crimes comme l'importation ou la fabrication de drogue dans une zone géographique étendue. Les activités des gangs de rue touchent souvent le grand public plus directement que celles d'autres groupes du crime organisé; certains gangs présentent une menace à la sécurité publique en raison de leur fort penchant pour la violence. Les gangs utilisent une grande variété d'armes (des armes à feu, couteaux et machettes aux marteaux et bâtons de baseball). Même si leurs activités ne sont pas généralement sophistiquées, leur criminalité est vécue quotidiennement dans plusieurs endroits, ce qui nécessite une affectation constante de ressources policières.

Mesure des risques

Les groupes criminels qui se mettent à l'abri du risque tendent à être peu visibles et il est donc plus difficile de les lier à un comportement criminel. Les groupes du crime organisé qui tentent de gérer les risques de leurs activités criminelles ont recours à des méthodes pour échapper aux organismes d'application de la loi et atténuer les menaces de leurs rivaux. Les méthodes communément utilisées sont de charger les subordonnés ou les personnes « sacrificables » des activités à risque, de faire la contre surveillance des organismes d'application de la loi et des groupes rivaux, de négocier uniquement avec des associés de confiance, d'avoir recours à des avocats et à des comptables pour faciliter les activités, surtout le blanchiment des produits.

Ciblage des secteurs légitimes

La ligne de séparation entre l'illégalité et la légalité est mince et peut être retracée par des modifications réglementaires ou législatives. Par conséquent, les groupes criminels mènent aussi diverses activités qui s'approchent de la légalité ou qui sont entièrement légales. Certains groupes exploitent des entreprises qui ont pour but principal de faciliter les activités criminelles alors que d'autres ont un commerce légitime, mais facilitent également les activités illicites du groupe par le blanchiment d'argent, la fraude fiscale, la fraude ou la manipulation illicite du marché des valeurs mobilières, entre autres. Les groupes criminels peuvent être propriétaires ou exploiter ces commerces ouvertement, dissimuler leurs affaires au moyen de prête-noms, ou encore s'allier, forcer ou tromper d'autres propriétaires et employés. Ces commerces permettent également aux groupes criminels de se distancier de leurs activités criminelles et de se donner une apparence de légitimité.

Capacité d'adaptation organisationnelle et perturbation des marchés criminels

La plupart des marchés criminels semblent très résistants aux perturbations à long terme. Un vide temporaire dans ces marchés constituera une opportunité pour les groupes qui ont la capacité de les exploiter ou de s'y immiscer. Certains groupes criminels continuent d'afficher une capacité d'adaptation organisationnelle, voire opérationnelle dans leur aptitude à rétablir leurs activités après toute perturbation de leurs activités par les organismes d'application de la loi ou, dans certains cas, de maintenir leurs activités criminelles pendant l'incarcération. De plus, l'incarcération leur permet d'établir de nouveaux liens criminels et de rehausser leurs aptitudes criminelles.

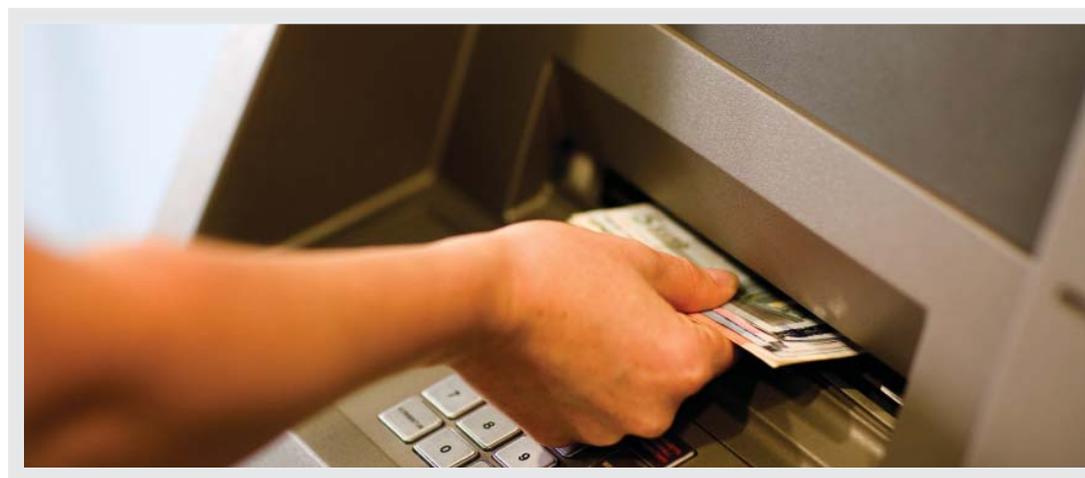
Facteurs habilitants

Les marchés illicites créent des conditions pour lesquelles d'autres services sont nécessaires à leur fonctionnement. Dans les prochaines pages sont expliquées certaines méthodes criminelles cruciales qui facilitent la prestation de services illicites et la fabrication, le transport, la distribution, l'importation et l'exportation de biens illicites.

Blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent est une activité importante permettant aux groupes de continuer à exercer leurs activités criminelles, de maintenir la possession de leurs profits, de les contrôler et de les réinvestir dans d'autres activités criminelles. Il existe de nombreuses méthodes pour blanchir des produits de la criminalité qui échappent aux exigences réglementaires. Parmi les méthodes traditionnelles couramment utilisées, citons les guichets automatiques privés à **étiquette blanche**, le recours à des sociétés de façade, l'échange de devises et les transactions au travers de plusieurs juridictions. Les nouvelles méthodes impliquent l'utilisation de cartes prépayées, lesquelles sont portatives, monnayables, échangeables et anonymes, ainsi que les transactions en métaux précieux via des services d'échange de devises numériques non liés à des banques.

Guichets automatiques privés à étiquette blanche : Les guichets automatiques bancaires dits « à étiquette blanche » sont des distributeurs de billets ne portant pas l'étiquette d'une banque. Les guichets à étiquette blanche ou génériques sont exploités par une entreprise du secteur privé et ne portent aucune marque d'une grande institution financière ou banque.



Cybertechniques

L'utilisation de la technologie à des fins criminelles pose une menace sérieuse aux institutions légitimes et au public. La technologie offre aux criminels l'anonymat et la possibilité d'exécuter des activités criminelles au travers de nombreuses juridictions, souvent à l'aide d'adresses de protocole Internet (IP) trompeuses, ce qui complique le repérage précis de l'origine des attaques. Les cybercriminels disposent de plusieurs outils pour frauder les consommateurs et perpétrer le vol de données à grande échelle. Les **réseaux de zombies**, par exemple, servent à compromettre des sites Internet légitimes, dont ceux du secteur privé et du secteur public, et à exposer la communauté d'internautes au risque du vol à grande échelle de données personnelles et financières. Les cybercriminels ciblent également les sites de magasinage en ligne et de fournisseurs de crédit, à l'aide de **maliciels** et de programmes d'**enregistrement de la frappe**, afin de voler les données de carte de crédit nécessaires pour produire de fausses cartes. Ces méthodes et outils évitent aux groupes de faire l'**écrémage** de cartes aux terminaux de points de vente et aux guichets automatisés. Une autre méthode couramment utilisée par les cybercriminels pour voler les données de cartes de crédit est l'**hameçonnage**; ils emploient des sites miroirs malveillants d'institutions financières et bancaires, car de plus en plus de consommateurs privilégient Internet pour la recherche d'aubaines et pour effectuer leurs opérations bancaires.

*Les **réseaux de zombies** sont des réseaux d'ordinateurs détournés dans le but de propager des courriels spontanés, des maliciels et des logiciels criminels comme les programmes troyens, les virus et les codes hostiles qui leur sont associés parmi les utilisateurs commerciaux et non commerciaux d'Internet.*

*Un **maliciel** est un logiciel malveillant spécialement conçu pour endommager un système informatique ou y obtenir l'accès sans le consentement du propriétaire. On compte parmi les maliciels les virus informatiques, les vers, les chevaux de Troie, les logiciels espions, les logiciels criminels et d'autres logiciels non désirés.*

*L'**enregistrement de la frappe** est l'observation et l'enregistrement des touches enfoncées sur un clavier. Cette pratique est normalement clandestine afin que la personne qui utilise le clavier ne sache pas qu'elle est surveillée. Il existe diverses techniques d'enregistrement de la frappe, de matériel et de logiciels à l'analyse électromagnétique et acoustique.*

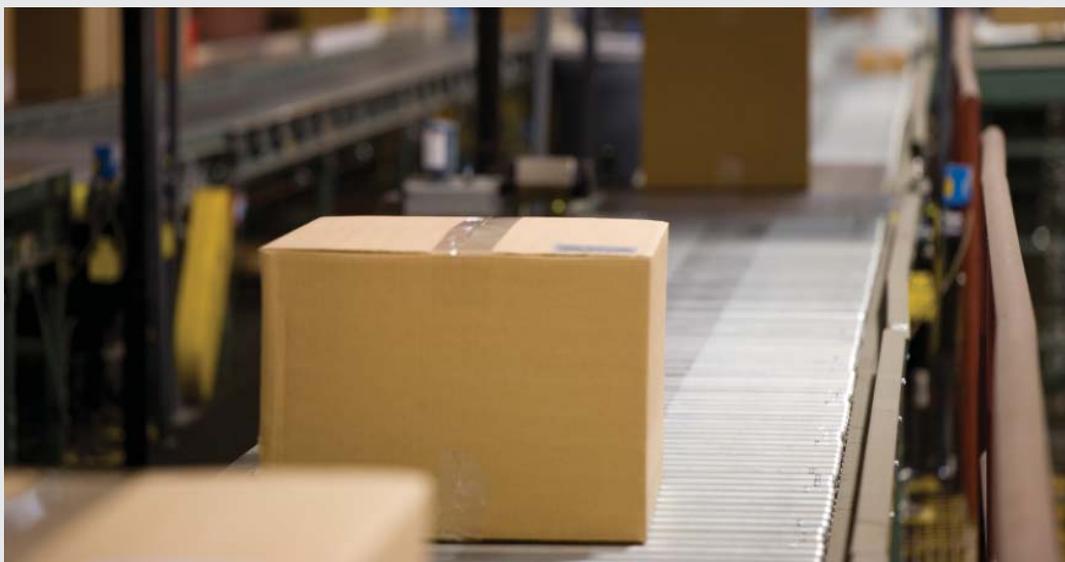
*L'**écrémage** est le vol des informations sur une carte de crédit utilisées lors de transactions légitimes. Souvent, le criminel aura possession de la carte de crédit de la victime et la mettra hors de vue (par exemple, l'écramage peut être facilité par un employé malhonnête d'un marchand légitime). Le voleur peut obtenir le numéro de la carte de crédit par la photocopie des reçus ou par un petit appareil électronique qui peut conserver des centaines de numéros de carte de crédit.*

*L'**hameçonnage** est l'utilisation de courriels et de sites frauduleux qui semblent appartenir à des entités légitimes – banques, détaillants en ligne ou organismes gouvernementaux – pour obtenir des données personnelles de leurs victimes.*

Experts et compétences spécialisées

Si les compétences essentielles à l'exécution de certaines tâches ne sont pas présentes dans le groupe criminel, une personne compétente de l'extérieur est recrutée ou exploitée à cette fin. Cette personne peut alors être considérée comme un entrepreneur externe ou un membre du réseau criminel. Les groupes emploient des comptables, des avocats, des chimistes, des transporteurs routiers, des pilotes d'hélicoptère, des pirates informatiques, des cybercriminels et des personnes qui ont accès à des biens particuliers comme des armes à feu, de faux documents ou une grande quantité de données financières. Certains spécialistes du blanchiment d'argent blanchissent pour plusieurs groupes criminels et prélèvent une commission pour leur service. Les réseaux criminels ont également recours à des personnes qui peuvent faciliter l'extorsion, l'exécution de dettes, l'enlèvement ou le meurtre.

Les activités criminelles, surtout celles qui impliquent l'expédition de marchandises vers les régions consommatrices, nécessitent une bonne coordination afin de résoudre les problèmes souvent complexes de logistique. Il faut avoir un fonds de roulement et trouver des personnes pour exécuter toutes les tâches, y compris la fabrication ou l'acquisition des marchandises, leur transport, entreposage, protection, distribution et vente, la fabrication de tout document nécessaire, le paiement de pots de vin et le blanchiment des produits de la criminalité.



Violence et territorialité

La violence est utilisée par les groupes du crime organisé de tous les niveaux de sophistication et de capacité. Toutefois, dans certains cas, les groupes criminels d'une capacité faible présentent une menace immédiate et directe à la sécurité du public par des actes de violence souvent perpétrés dans des lieux publics. Ces groupes criminels violents de faible envergure sont largement, mais non pas uniquement composés de gangs de rue, certains ayant commis des voies de fait ou déclenché des fusillades dans des lieux publics un peu partout au pays. Ces groupes criminels intimident la collectivité ou des personnes particulières en mettant en évidence leurs symboles d'appartenance au gang afin de réduire au silence les témoins de leurs crimes. Le degré de la violence des gangs de rue varie selon la région et le gang. La concurrence entre les groupes du crime organisé pour un territoire ou une marchandise illicite particulière peut s'intensifier spontanément et tourner au conflit, menaçant ainsi la sécurité du public.

Communications protégées

La capacité de communiquer de façon sûre et d'éviter toute détection est essentielle aux activités des groupes du crime organisé. Ces derniers ont recours aux technologies mobiles sans fil et à des assistants numériques (PDA) pour permettre des communications instanta-



nées entre les membres du groupe. Outre les rencontres en personne, les groupes criminels utilisent des téléphones cellulaires « jetables » pour se livrer à leurs activités criminelles. Les communications sur Internet constituent un moyen instantané et anonyme de coordonner et de perpétrer les activités criminelles. Les modalités d'encryption et la sécurité élevée offertes par certaines de ces technologies posent des défis sur les plans logistique et juridique aux organismes d'application de la loi, ce qui complique l'infiltration des réseaux criminels qui en font usage.

Corruption

Afin d'avoir accès à des informations ou de contourner les processus réglementaires ou d'application de la loi, les groupes du crime organisé ciblent une grande variété de secteurs d'emploi pour faciliter leurs activités criminelles. Par exemple, la corruption ou la collusion de personnes qui travaillent aux points d'entrée facilite le mouvement international de marchandises illicites. Toute personne disposée à commettre des crimes est une cible potentielle de corruption et de collusion, qu'il s'agisse d'un bagagiste, d'un membre de l'équipage au sol, d'un employé de service dont celui de l'approvisionnement, d'un membre d'un organisme de l'application de la loi ou d'un fonctionnaire.

« Le crime organisé est si répandu qu'il exige une coordination de la part des ministères fédéraux, des organismes de renseignements, des gouvernements provinciaux, des organismes d'application de la loi et du secteur privé. Aucun organisme particulier n'est chargé de régler ce problème. Nous sommes tous tenus de communiquer des renseignements et de travailler ensemble pour assurer l'intégrité économique du Canada. » *William J. Crate, directeur de la sécurité, Association des banquiers canadiens*

MARCHÉS CRIMINELS

« Il saute aux yeux que le crime organisé, par ses nombreuses activités, compromet la sécurité, la sûreté et la qualité de vie des citoyens canadiens respectueux de la loi. » *Julian Fantino, commissaire de la Police provinciale de l'Ontario*



APERÇU NATIONAL DES MARCHÉS CRIMINELS

Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) examine le crime organisé en fonction des marchés illicites et des groupes et réseaux criminels qui y jouent un rôle déterminant. Les marchés criminels sont dynamiques, réagissent aux changements mondiaux de l'offre et de la demande, et s'adaptent aux pressions qu'il y a au pays, comme la concurrence et la répression policière. Par exemple, le récent ralentissement économique fait partie d'une réalité mondiale qui aura une incidence sur les activités du crime organisé au Canada. La présente section donne un aperçu topographique de certains marchés criminels qui composent le marché criminel canadien.

PRINCIPAUX CONSTATS

On a identifié environ 750 groupes criminels en 2009. La fluctuation de ce nombre reflète vraisemblablement un degré élevé de mobilité des criminels. Plusieurs autres facteurs, comme la répression policière, le changement des pratiques de collecte de renseignements ou une combinaison de ces facteurs, expliquent également les fluctuations dans le nombre de groupes criminels identifiés.

MARCHÉS CRIMINELS

Contrebande de tabac

Au Canada, la contrebande de tabac est principalement dirigée par des groupes du crime organisé établis au Québec et en Ontario. Le tabac est en majeure partie produit dans les réserves autochtones de ces deux provinces ainsi que dans certaines réserves du nord des États Unis, à partir desquelles il est introduit illégalement au Canada. Les groupes du crime organisé continueront d'exploiter ce marché afin de satisfaire à la demande des consommateurs.

Crimes contre l'environnement

Les crimes contre l'environnement vont du braconnage à la capture d'espèces rares et en voie de disparition de la flore et de la faune (pour la vente comme nourriture dans des marchés locaux, aliments de spécialité pour les marchés nationaux et internationaux, médicaments ou ajouts à une collection personnelle), à la récolte illégale du bois, à l'exploitation minière illégale de pierres précieuses et de minéraux, au transport et à l'élimination de matières dangereuses, entre autres. Des dégâts peuvent également être causés à l'environnement par le déversement de déchets provenant de la production de méthamphétamine et d'installations de culture de marijuana. Le Canada est un pays de destination pour des produits du braconnage (ailerons de requins de l'Australie, caviar, reptiles vivants, amphibiens et mammifères) et un pays source pour les vésicules biliaires d'ours, convoitées pour un remède traditionnel chinois.



EXAMEN DES CRIMES CONTRE L'ENVIRONNEMENT

Le trafic des espèces protégées ou en voie de disparition est un commerce du crime organisé. Une enquête conjointe sur le commerce illégal de reptiles et d'amphibiens protégés, appelée opération ShellShock, a été lancée il y a environ deux ans par le Department of Environmental Conservation de New York. En Ontario, l'enquête a été effectuée en collaboration avec le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, le United States Fish and Wildlife Service, Environnement Canada, l'ASFC et la United States Immigration and Customs Enforcement.

Les reptiles sont souvent vendus sur Internet ou lors d'expositions d'erpétologie, qui sont similaires à des expositions d'armes à feu. Afin de mettre fin au trafic des espèces en péril, des agents d'infiltration ont surveillé des sites Internet et se sont fait passer pour des acheteurs. L'enquête a révélé que plus de 2 400 animaux avaient été vendus illégalement ou avaient fait l'objet de braconnage. Trente quatre accusations ont été portées contre trois résidents de l'Ontario pour diverses infractions.

En mai 2009, un des accusés a reçu une peine d'emprisonnement de 90 jours, de deux ans de probation et d'une amende de 4 000 \$ pour sa participation dans cette activité criminelle. Il avait tenté de vendre 35 massasaugas qui avaient été transportés dans des taies d'oreiller et une tortue ponctuée à un agent d'infiltration dans le stationnement d'un centre commercial de Buffalo, en échange de crotales des bois et d'un peu d'argent.

Un directeur d'Environnement Canada a signalé que ces condamnations constituent de véritables progrès dans la sanction des crimes contre les animaux. Des crimes semblables commis il y a quelques années seulement n'ont été punis que par une amende de 50 \$.

« L'Agence des services frontaliers du Canada jouit d'une position unique qui permet de donner une perspective frontalière à la police et aux partenaires d'application de la loi. L'information est d'autant plus précieuse lorsqu'elle est transmise au moment opportun afin d'informer les organismes d'application de la loi et les décideurs. » Geoff Leckey, directeur général, Direction du renseignement, Agence des services frontaliers du Canada

LE GROUPE DU RENSEIGNEMENT DE L'ABC REMPORTE LE PRIX DE L'IALEIA

Donner l'exemple pour la prévention, la détection et l'enquête des crimes financiers

L'Association des banquiers canadiens (ABC) a récemment mis sur pied son propre groupe du renseignement centralisé sur la criminalité financière (CFCIU) et a déjà reçu une reconnaissance internationale pour avoir accompli des progrès inégalés au moyen de techniques d'analyse du renseignement à l'appui des objectifs de la répression criminelle.

En avril 2009, des représentants de l'ABC se sont rendus à Las Vegas (Nevada) pour participer à une conférence animée par l'International Association of Law Enforcement Intelligence Analysts (IALEIA). L'ABC a reçu le Professional Service Award (prix de service professionnel) de 2009 dans la catégorie des organisations nationales. Plus précisément, l'ABC a été récompensée pour ses rapports sur les endroits les plus ciblés par la fraude par cartes de guichet, qui renferment une analyse géocriminelle, une analyse des liens, des matrices des jours de la semaine et une analyse des prévisions sur les prochaines zones ciblées. L'analyse et les informations du CFCIU ont entraîné de nombreuses arrestations au Canada. Par exemple, en mars 2009, 20 personnes ont été arrêtées au cours d'une fin de semaine pour une fraude liée aux guichets automatiques à divers endroits à Montréal et à Toronto. Ces endroits ont été mis sous surveillance à la suite des rapports d'analyse des prévisions du CFCIU.

L'IALEIA est la plus grande organisation professionnelle dans le monde représentant les analystes du domaine de la répression criminelle. Elle favorise un professionnalisme de haut niveau chez les analystes du renseignement criminel sur la répression de la criminalité à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale. Le CFCIU a fait preuve d'initiative dans la promotion de ces principes fondamentaux et maintient la confiance du public ainsi que la sécurité des clients, des employés et du système bancaire du Canada.

L'ABC est un organisme membre du Service de renseignements criminels Ontario (SRCO) et du Service de renseignements criminels de la Colombie Britannique et du Yukon (SRCCBY). En tant que nouveau et fier membre, et avec la reconnaissance de l'IALEIA, l'ABC continuera de faire avancer la répression criminelle axée sur le renseignement et de collaborer avec les organismes d'application de la loi pour atténuer l'impact du crime organisé au Canada.

Crimes financiers

Fraude d'identité

La production de faux documents (actes de naissance, permis de conduire, cartes de santé, numéros d'assurance sociale et passeports) représente un marché lucratif pour les groupes du crime organisé. En août 2008, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a mis les contribuables en garde contre des lettres frauduleuses semblant provenir de l'ARC dans lesquelles on demandait des informations personnelles. En mars 2009, des manœuvres frauduleuses semblables par courrier électronique ont été effectuées par des fraudeurs qui cherchaient à obtenir des informations personnelles, notamment des informations bancaires et de passeports, afin de mettre à jour des dossiers et de faire le suivi des demandes de remboursement.

Les groupes criminels continueront d'employer diverses méthodes pour avoir accès à ces informations en vue de commettre la fraude d'identité. Bien que de nouvelles mesures de sécurité pour la lutte contre le vol d'identité soient constamment mises en œuvre, telles que l'implantation attendue d'une puce électronique dans les passeports en 2011, les groupes du crime organisé continueront de s'employer à surmonter les obstacles antifraudes et à tirer profit de ce marché.

Fraude par marketing de masse

La fraude par marketing de masse se définit comme une fraude, une tromperie ou une fausse représentation commise au moyen d'un outil de communication de masse tel que le téléphone, le télécopieur, Internet, le courrier ordinaire ou électronique. Elle consiste également à avoir recours à des méthodes de sollicitation conçues pour frauder le public, une personne ou un organisme, de biens, d'argent, de valeurs mobilières, de services ou d'informations.

Selon le Centre d'appels antifraude du Canada (CAAC), la valeur brute des opérations de fraude par marketing de masse au Canada s'élève à 500 millions de dollars par année. En 2008, les victimes canadiennes de ces opérations effectuées à partir du Canada ont signalé des pertes de 26,9 millions de dollars au CAAC, soit une augmentation de plus de deux millions de dollars depuis 2007. On estime que seulement 5 p. 100 des cas sont signalés. Au cours de la dernière année, les principaux stratagèmes recensés comprenaient des offres de service, de prix (p. ex. des tirages au sort, des loteries et des cadeaux), l'achat et la vente de marchandises, des offres d'emploi, de vacances, de faux organismes de recouvrement et des œuvres de charité.

Les progrès de la technologie et des programmes informatiques ont permis aux organisations criminelles de modifier et d'élargir la portée de leurs activités de fraude par marketing de masse. Les fraudeurs peuvent être n'importe où dans le monde et cibler des consommateurs au moyen de dispositifs IP. Comme il n'y a pas d'adresse fixe, il devient extrêmement difficile pour les autorités de démanteler ce type d'opération.

« La meilleure façon de combattre le crime organisé est de travailler de concert avec les collectivités touchées et nos partenaires policiers. Le Service de police de Calgary tient à ce que les collectivités fassent partie de la solution, et reconnaît qu'un modèle policier axé sur le renseignement est essentiel à sa réussite. »

Rick Hanson, chef du Service de police de Calgary

Fraude par carte de paiement

La fraude par carte de paiement englobe le vol de cartes, les demandes frauduleuses de carte de paiement, les faux dépôts, l'écroulement ou la contrefaçon, et constitue pour les criminels un moyen relativement efficace d'obtenir des profits en espèces. La facilité et la rentabilité de cette activité en font un marché attrayant tant pour les opportunistes que pour les groupes du crime organisé. Au Canada, ce type d'activité criminelle demeure concentré dans les zones urbaines du Québec, de l'Ontario et de la Colombie Britannique, et est moins présent dans les Prairies et la région de l'Atlantique.

Selon les statistiques de l'Association des banquiers canadiens sur la fraude par carte de paiement et Interac, les pertes annuelles combinées de la fraude par carte de débit et de crédit au Canada étaient de plus de 500 millions de dollars en 2008. Les pertes signalées de la fraude par carte de débit au Canada ont légèrement diminué par rapport à l'année précédente, alors que les pertes liées à la fraude par carte de crédit ont augmenté. Une grande partie des pertes liées à la fraude par carte de crédit est attribuable à la contrefaçon et aux achats frauduleux, ce qui porte à croire qu'il y a eu une augmentation des activités du crime organisé.

Actuellement, les pirates informatiques ciblent des sites Internet et utilisent des logiciels et des programmes d'enregistrement de la frappe pour voler les données de cartes de crédit, évitant ainsi les activités d'écroulement. Cette tendance s'accroîtra sans doute puisque les services bancaires en ligne sont de plus en plus utilisés. La transition des bandes magnétiques sur les cartes de débit et de crédit à la technologie des microprocesseurs est actuellement en cours.

FIN D'UNE OPÉRATION DE FRAUDE PAR CARTE DE CRÉDIT

En novembre 2008, le projet H23 a été mené à terme avec succès. L'opération conjointe de neuf mois à Winnipeg et à Calgary portait sur des activités complexes d'écrémage et de contrefaçon de cartes de crédit commises par des gangs de rue et leurs associés. Le montant accumulé sur les cartes de crédit s'élevait à plus de 750 000 \$, mais les suspects possédaient des données leur permettant de dépenser frauduleusement des dizaines de millions de dollars.

Le service de police de Winnipeg et les groupes des infractions commerciales de la GRC, en collaboration avec le groupe des infractions commerciales du service de police de Calgary, ont participé au projet H23. L'enquête a mené à l'arrestation de 19 personnes à Winnipeg et de deux personnes à Calgary, et plus de 300 accusations au pénal ont été portées (fraude, vol qualifié, incendie criminel, possession et trafic d'armes à feu illégales, vol avec une arme à feu et complot en vue de commettre un meurtre). Au cours de l'enquête, d'autres preuves recueillies ont confirmé l'implication de membres de gangs de rue dans d'autres crimes, notamment dans des vols de véhicules qui, une fois le numéro d'identification modifié, étaient vendus.

L'enquête découle d'un incident enregistré sur vidéo en mars 2008 dans un club vidéo à Winnipeg, où un client avait payé au moyen d'une carte de crédit contrefaite. Les renseignements policiers ont permis d'identifier le suspect, un expert en informatique, en falsification de documents et en trafic de cartes de crédit. Après de plus amples recherches, la GRC s'est jointe à l'enquête, qui s'est transformée en une opération d'envergure appelée le projet H23.

Les détectives participants à l'opération ont confirmé que l'expertise en informatique du suspect était bien supérieure à la normale. Son groupe a piraté des réseaux informatiques et obtenu plus de 45 000 pages de données sur des cartes de crédit de sites Internet d'origine européenne et américaine. Le projet H23 a également clairement démontré que certains membres de gangs et leurs associés embauchaient des personnes qui possédaient des compétences très poussées ou avaient accès à ces personnes. La police reconnaît que ce niveau de sophistication et d'expertise est de plus en plus fréquent dans les groupes du crime organisé.

Le projet H23 est l'un des nombreux cas qui démontrent comment le cycle du renseignement fonctionne et comment il a permis en l'occurrence de lancer une enquête importante qui a assuré la sécurité des foyers et des collectivités.

au Canada. Cependant, on s'attend à ce que l'implantation complète cette technologie prenne plusieurs années. De plus, les microprocesseurs n'ont aucune incidence sur la sécurité des cartes de crédit lorsqu'elles sont utilisées pour des achats en ligne, par courrier ou par téléphone.

Fraude en valeurs mobilières

La fraude en valeurs mobilières peut être une activité criminelle attrayante et très lucrative pour les groupes du crime organisé qui disposent des connaissances financières nécessaires. Elle présente une menace importante à la confiance des investisseurs et à l'intégrité des marchés financiers puisqu'elle comporte la manipulation illicite des marchés, des stratagèmes d'investissement à rendement élevé et le piratage de comptes de courtage.

Les groupes du crime organisé ont recours à des professionnels, comme des avocats, des courtiers et des comptables, pour commettre la fraude en valeurs mobilières. Ils utilisent souvent des outils virtuels, comme le courrier électronique et des sites Internet (p. ex. Facebook et YouTube) afin de cibler de façon efficace et anonyme des victimes à l'échelle mondiale et de publier du matériel promotionnel fictif concernant des possibilités d'investissement frauduleuses.

Les conditions économiques mondiales actuelles, dues à l'effondrement de l'industrie américaine des prêts à risque, ont mis au jour plusieurs fraudes d'investissement de grande envergure. Lorsque les investisseurs ont voulu retirer leur argent, ils ont constaté qu'il n'y était plus. La peur et la méfiance des investisseurs à l'égard des grandes banques constituent pour les fraudeurs un moyen de présenter les investissements frauduleux comme étant « sûrs et très payants ».



« La grande quantité de drogues et les gangs violents qui font des ravages dans les collectivités canadiennes sont l'œuvre du crime organisé. » *Mike Boyd, chef du Service de police d'Edmonton*

INFILTRATION D'UN RÉSEAU DE FRAUDE HYPOTHÉCAIRE EN ALBERTA

Le démantèlement d'une vaste combine de fraude hypothécaire qui serait la plus importante dans l'histoire de l'Alberta est un excellent exemple de la façon dont la répression criminelle axée sur le renseignement et l'intégration des organismes d'application de la loi perturbent le crime organisé et assurent la sécurité des foyers et des collectivités.

La découverte d'une organisation criminelle qui a arnaqué des investisseurs immobiliers sans méfiance pour près de 30 millions de dollars remonte à 2003. Un policier d'Edmonton qui travaillait dans un bâtiment abandonné a communiqué des informations concernant d'importantes disparités dans la valeur de la propriété. De là, l'Équipe d'intervention intégrée contre le crime organisé (IICO) de l'Alberta est entrée en jeu. Une équipe composée de membres de la GRC et du service de police d'Edmonton a été mise sur pied et, au bout de 18 mois, des accusations ont été portées.

Des détectives du projet Infiltrate de l'Équipe IICO ont porté 142 accusations liées à des infractions commises entre 2001 et 2005. La fraude a touché 125 propriétés, plus de 280 transactions immobilières et 19 établissements de crédit différents. Le premier acheteur a retiré un bénéfice de 1,8 million de dollars en moins de cinq ans. Cinq résidents d'Edmonton ont récemment été condamnés relativement à cette vaste combine de fraude hypothécaire.

L'une des condamnations marque la première fois au Canada qu'un criminel est déclaré coupable d'avoir commis des crimes économiques pour le compte d'une organisation criminelle. La loi en vertu de laquelle l'accusé a été inculpé est normalement invoquée pour condamner les auteurs de crimes liés aux drogues commis pour des gangs.

Drogues illicites

Les drogues illicites demeurent le principal marché criminel au Canada selon le revenu estimé et le nombre de groupes du crime organisé qui y participent. Ces drogues sont distribuées à l'échelle du pays par des groupes criminels de diverses capacités et activités. Généralement, ce sont les groupes criminels les plus sophistiqués qui participent aux opérations telles que la distribution de la vente en gros, l'importation et la production domestique. La présente section contient des faits saillants sur certaines drogues illicites et donne un aperçu général de la place occupée par ces substances dans le marché.

SAISIE DE DROGUE ET D'ARMES À FEU ILLICITES À VANCOUVER

Le service de police de Vancouver a mené une enquête, intitulée le projet Rebellion, sur des groupes criminels situés dans le sud de la ville. Ces groupes se livraient au trafic de substances contrôlées (cocaïne et héroïne), au trafic d'armes à feu et à des crimes de violence (voies de fait et fusillades routières).

Selon les renseignements de police, le projet Rebellion ciblait un groupe criminel qui s'adonnait au trafic dans la rue 24 heures par jour, tous les jours, dans la partie sud de Vancouver et dans les municipalités avoisinantes. Selon les rapports d'informateurs et de surveillance, le groupe possédait des armes à feu et les membres espéraient s'en procurer d'autres.

On a eu recours à l'infiltration pour acheter des substances contrôlées et tenter d'acheter des armes à feu des membres du groupe criminel. Certains des membres ont également acheté des fusils d'assaut et des pistolets à un agent d'infiltration. Des mandats ont été exécutés, ce qui a entraîné la saisie de pistolets, de munitions, de fusils d'assaut, d'un fusil de chasse et de substances contrôlées. En mars 2009, les cibles ont été arrêtées et mises sous garde en attendant leur procès pour des accusations liées aux armes à feu et à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.

LE PROJET TANDEM CIBLE LE TRAFIC ILLICITE

Le projet Tandem était une enquête policière conjointe dirigée par l'Unité de lutte contre les bandes de motards de l'Ontario et appuyée par des organismes d'application de la loi à l'échelle locale, provinciale et fédérale. L'enquête portait sur des activités illégales liées à l'importation et au trafic de cocaïne et de haschich, à la distribution d'armes à feu et aux produits de la criminalité de membres à part entière des Hells Angels d'Oshawa. L'enquête s'est par la suite étendue à certains membres des Hells Angels des chapitres de Toronto Est, de Keswick, de Niagara, des Nomads, du comté de Simcoe et de Windsor.

L'enquête a pris fin le 28 septembre 2006 par l'arrestation de 24 personnes, dont 13 membres à part entière des Hells Angels, et de 11 candidats et associés. Le 26 septembre 2008, quatre accusés, dont trois membres importants à part entière de divers chapitres des Hells Angels en Ontario, ont plaidé coupables à divers chefs d'accusation liés aux drogues et aux produits de la criminalité.

La Cour supérieure de justice a reconnu les Hells Angels comme une organisation criminelle nationale et a infligé des peines cumulatives d'environ 93 ans d'emprisonnement en plus de la confiscation d'environ 644 895 \$ en argent et de sept véhicules.

Un avocat conseil du groupe de lutte contre le crime organisé du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) a affirmé que les résultats du projet sont le fruit de partenariats efficaces et opportuns avec une équipe d'enquêteurs dévoués à l'excellence, et de toutes les pratiques exemplaires de l'Unité de lutte contre les bandes de motards.

« Le Service de police de Toronto s'implique résolument dans les opérations qui nous permettent d'agir de façon résolue et précise, ce qui inclut d'obtenir l'appui d'autres organismes d'application de la loi. Ce type de projet mène à un plus grand nombre d'arrestations, de saisies d'armes à feu et de drogues, et contribue à rendre les rues plus sécuritaires. » *William Blair, chef du Service de police de Toronto*

Cocaïne

La cocaïne demeure l'une des drogues illicites les plus importées au Canada et est devenue une option attrayante pour le crime organisé. La cocaïne est surtout produite en Colombie, au Pérou et en Bolivie. De là, elle est acheminée vers les pays de transit comme les États-Unis, le Guyana, la République dominicaine et le Mexique. Les États Unis sont le principal pays de transit pour la cocaïne qui entre au Canada, où elle est normalement passée en contrebande par les points d'entrée routiers, dissimulée dans des véhicules commerciaux et personnels.

Certains groupes du crime organisé situés dans l'ouest du Canada ont délocalisé leurs activités de contrebande de cocaïne de la région du Pacifique vers les ports d'entrée de l'Ontario et du Québec (vraisemblablement à la suite d'opérations policières réussies à la frontière qui sépare la Colombie Britannique de l'État du Washington).



Héroïne

Au Canada, la demande des consommateurs pour l'héroïne demeure faible, mais constante en comparaison avec la demande pour la plupart des autres drogues illicites. Les groupes du crime organisé, surtout en Colombie Britannique et en Ontario, font le commerce d'héroïne et l'importent principalement de l'Asie du Sud Est et de l'Amérique latine. L'héroïne entre surtout au Canada par les ports maritimes et les aéroports, dissimulée dans le fret commercial ou transportée par des personnes dans leurs bagages ou sur elles-mêmes.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE DROGUE

D'octobre 2006 à décembre 2007, l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé de la Colombie Britannique (UMECO-CB) a mené une enquête sur des groupes criminels qui s'adonnaient au trafic de drogues illicites. Le projet E-Paragon ciblait des groupes de la Colombie Britannique qui avaient également des activités dans d'autres pays.

Au Canada, les organismes partenaires de l'UMECO CB étaient, entre autres, l'ASFC, l'UMECO de Toronto (projet O-Lorry), le Service de police de Vancouver, le Détachement du Lower Mainland de la GRC, la Section antidrogue de la région métropolitaine de Vancouver (GRC) et l'Équipe intégrée sur les gangs de la Colombie Britannique. L'UMECO CB a également eu l'aide d'organismes d'application de la loi de l'étranger, notamment la Drug Enforcement Administration (DEA) des États Unis et la Police fédérale de l'Australie.

Les renseignements recueillis par l'UMECO CB au cours de l'enquête ont permis de saisir de la drogue, de l'argent, d'autres biens et des armes à feu dans plusieurs pays et d'arrêter environ 100 personnes. Au cours du projet, les conversations de 50 cibles ont été interceptées sur 193 téléphones ciblés, ce qui représentait plus de 255 000 appels en Amérique du Nord. Les saisies effectuées durant l'enquête comprennent 890 kilogrammes de cocaïne, 121 kilogrammes de méthamphétamine, 83 kilogrammes de MDMA, 1 750 livres d'éphédrine, 100 gallons de MDP2P, 11,5 unités d'héroïne, 10 000 livres de marijuana, trois laboratoires clandestins, 2,4 millions de dollars en espèces et six propriétés à Vancouver et à Toronto.

En décembre 2008, la principale cible du projet E-Paragon au Canada a été condamnée à vingt ans d'emprisonnement. Les autres personnes accusées au Canada attendent leur procès et les personnes arrêtées dans d'autres pays ont reçu des peines importantes.

Marihuana

Le marché de la marihuana est l'un des marchés de drogue illicite les plus importants à l'échelle mondiale et au Canada. Le marché intérieur pour le cannabis est presque entièrement alimenté par des producteurs canadiens. Le mouvement interprovincial de la marihuana débute dans les trois principaux centres de production en Colombie Britannique, en Ontario et au Québec. Il permet de satisfaire à la demande canadienne et de transporter de grandes quantités de marihuana vers des régions le long de la frontière canado-américaine pour la contrebande dans les marchés américains.



Certains groupes du crime organisé qui font l'échange transfrontalier de marihuana pour de la cocaïne comptent sur des technologies de communication avancées pour éviter d'être détectés par les organismes d'application de la loi. Afin de minimiser la contrebande d'espèces en vrac aux États Unis, les criminels passent en contrebande la marihuana produite au Canada en échange de cocaïne, d'armes à feu et de tabac de contrebande.

« Les organisations criminelles n'ont pas de frontières définies lorsqu'il s'agit de mener des activités illicites. Voici pourquoi il demeure essentiel de s'intéresser aux liens qu'entretiennent les membres de gangs criminalisés qui sont actuellement placés sous notre autorité avec leurs associés dans la collectivité. » *Pierre Sangollo, directeur de la Sécurité préventive et des renseignements de sécurité, Service correctionnel du Canada*

Opiacés pharmaceutiques

La distribution illicite d'opiacés pharmaceutiques est un petit marché persistant, surtout en Ontario et dans la région de l'Atlantique. Elle est souvent une activité criminelle secondaire pour les groupes du crime organisé. Le marché de l'héroïne est partiellement remplacé par

les opiacés pharmaceutiques, car ceux-ci donnent un « high » ou une sensation semblable. Les groupes du crime organisé au Canada se procurent généralement des opiacés pharmaceutiques en exploitant ou en misant sur des médecins corrompus. Les pharmacies sur Internet sont également ciblées et il y a raison de croire que les produits pharmaceutiques passés en contrebande au Canada en provenance d'autres pays contribuent à la fourniture de ces produits sur le marché illicite.

LES HELLS ANGELS DUREMENT FRAPPÉS DANS L'EST DU CANADA

La Sûreté du Québec a dirigé un important effort de collaboration entre services de police municipaux, provinciaux et fédéraux qui a mené au démantèlement de l'infrastructure des Hells Angels et à la perturbation de leur capacité à mener des activités criminelles dans les collectivités de l'Est du pays.

L'enquête policière nommée opération SHARQC (*Stratégie Hells Angels Région Québec*) a été lancée afin de traduire en justice les Hells Angels du Québec pour toute activité criminelle à laquelle ils seraient mêlés, de ralentir leur infiltration dans l'économie légitime, et de recouvrer les pertes fiscales causées par le commerce illégal. À ces fins, des accusations ont été portées le 15 avril 2009, notamment pour gangstérisme, trafic d'une substance contrôlée, complot en vue de commettre un meurtre et meurtre. De tous les membres et candidats des Hells Angels, seulement deux ne sont pas actuellement en prison. Des arrestations ont eu lieu en Ontario, au Nouveau Brunswick, en République dominicaine et en France.

L'enquête de trois ans a nécessité la participation de plus de 300 policiers pour la collecte d'informations et de renseignements. Plus de 1 200 membres d'environ 20 services de police municipaux, provinciaux et fédéraux ont exécuté des mandats d'arrestation et de perquisition qui ont permis la saisie de cinq millions de dollars en espèces, de douzaines de kilogrammes de cocaïne, de marijuana et de haschich et de milliers de pilules. Au total, l'opération SHARQC ciblait 156 personnes, dont 111 membres à part entière, quatre candidats potentiels, un sympathisant, onze membres à la retraite et 29 membres de la famille de Hells Angels.

« Les engagements de la communauté policière aux efforts de lutte contre le crime organisé se réalisent de plus en plus dans une conception renouvelée du partenariat, passant d'un modèle d'intégration des ressources à un modèle d'intégration des informations. » *Richard Deschesnes, directeur général de la Sûreté du Québec*

Drogues synthétiques

Ecstasy

L'ecstasy produite au Canada alimente le marché intérieur. Le Canada demeure l'un des grands producteurs d'ecstasy pour le marché mondial de drogues illicites. Les groupes sophistiqués du crime organisé au Canada continuent de produire et de distribuer cette drogue à grande échelle. Les produits chimiques précurseurs nécessaires à la production de l'ecstasy sont régulièrement passés en contrebande au Canada de pays sources comme la Chine et l'Inde. L'importante production d'ecstasy au Canada a eu une incidence directe sur le marché national, où elle a entraîné une réduction considérable du prix. L'ecstasy est facilement accessible dans la plupart des provinces canadiennes.

Le profil chimique de l'ecstasy a beaucoup changé au cours des dernières années. Il est passé de MDMA (3,4-méthylènedioxy-N-méthylamphétamine) à l'état pur à un mélange contenant une quantité de plus en plus petite de MDMA et des quantités de plus en plus grandes de plusieurs agents chimiques de remplissage. Ce changement de composition est surtout axé sur le profit étant donné que les agents chimiques de remplissage sont moins coûteux que la MDMA. La composition changeante de l'ecstasy présente un risque additionnel aux consommateurs qui pensent acheter de la MDMA à l'état pur.

Méthamphétamine

Bien que la consommation de méthamphétamine au Canada ne semble pas avoir augmenté, la production a connu une hausse afin de répondre à la demande croissante des marchés internationaux. Des superlaboratoires ayant une très grande capacité de production fournissent les grands distributeurs étrangers pour l'exportation vers des pays comme l'Australie et la Nouvelle Zélande.

Un certain nombre de groupes criminels sophistiqués en Colombie Britannique se sont établis comme principaux importateurs d'agents précurseurs pour la fabrication de drogues synthétiques. Ces groupes entretiennent de larges réseaux internationaux afin de faciliter l'importation des agents précurseurs et la distribution internationale de la méthamphétamine. Cette drogue continue de servir de produit de remplissage pour l'ecstasy produite au Canada puisque sa production est moins coûteuse et qu'elle permet d'augmenter le poids et donc la marge de profit.

Armes à feu illicites

La plupart des groupes du crime organisé au Canada prennent part à certains aspects du marché illicite des armes à feu et ont accès à ces armes au besoin. Certains groupes en font la contrebande et le trafic, mais dans la plupart des cas, ce n'est pas leur activité principale.

Les armes à feu de source canadienne sont surtout acquises par des vols qualifiés dans des résidences et, d'une façon moins considérable, dans des commerces. Les membres du crime organisé identifient et ciblent des propriétaires d'armes à feu légitimes, particulièrement les propriétaires de grandes collections. D'autres sources connues d'armes à feu illicites canadiennes sont les armes qui étaient inscrites dans l'ancien Système d'enregistrement des armes à autorisation restreinte (SEAR) et qui n'ont pas été réinscrites dans le Système canadien d'information relativement aux armes à feu (SCIRAF), les armes à feu non inscrites et hors service, ainsi que les armes détournées de l'industrie légitime.

Les armes à feu passées en contrebande au Canada viennent de divers pays, mais la plupart proviennent des États Unis. Il y a une corrélation géographique entre les États sources et les

« Comme n'importe quelle autre collectivité, les Forces canadiennes sont touchées par le crime organisé. L'utilisation d'une démarche policière axée sur le renseignement nous aidera à lutter contre ces organisations qui s'immiscent dans les FC. » T.D. Grubb, colonel et grand prévôt des Forces canadiennes



provinces où des armes à feu de contrebande sont récupérées (p. ex. Ontario et Michigan). Cette corrélation se maintient depuis quelques années.

Violation des droits de la propriété intellectuelle

Une vaste gamme de produits de contrefaçon, de qualité et de complexité variables, se sont répandus dans le marché licite canadien, souvent sans même que le fournisseur ou le consommateur ne s'en aperçoive. Les articles contrefaits passés en contrebande au Canada proviennent principalement de pays asiatiques, surtout la Chine. Cependant, selon les rapports de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), les principaux centres de production pour le marché mondial se trouvent en Thaïlande, en Turquie et en Russie.

Dans un contexte de récession économique, les consommateurs pourraient être plus enclins à acheter des biens de contrefaçon moins risqués, comme les vêtements et les médias de divertissement, en vue d'épargner quelques dollars. Les groupes du crime organisé continueront de profiter de toute occasion afin d'augmenter la disponibilité de ces produits par les points de vente au détail, dans les rues et par Internet.

Vol de métaux

Depuis septembre 2008, le ralentissement économique en Amérique du Nord a eu une incidence sur le prix des métaux précieux partout dans le monde. Subséquemment, la demande pour ces types de métal a chuté, ce qui a entraîné une diminution correspondante du nombre de vols de métaux au Canada.

Avant le ralentissement économique, le nombre de vols de métaux avait monté en flèche partout en Amérique du Nord. La forte demande dans les économies croissantes, comme



l'Inde et la Chine, a entraîné une hausse du prix de ces métaux partout dans le monde et a alimenté un vaste marché noir pour la ferraille au Canada et aux États Unis. Des individus et des membres du crime organisé ciblaient pratiquement n'importe quel article qui contenait un métal précieux, le cuivre étant le plus recherché.

La valeur marchande des métaux précieux comme le cuivre, l'aluminium, le nickel, le zinc et le plomb est directement liée aux vols de métaux. Lorsque le prix des métaux augmente, on peut s'attendre à une augmentation des vols de métaux.

« Les individus impliqués dans le crime organisé le sont pour leur propre bénéfice. Ils ne se soucient pas des répercussions négatives de leurs gestes sur les citoyens, les familles et les collectivités. » *Randy Robar, surintendant principal et commandant divisionnaire, GRC, Île-du-Prince-Édouard*

LE DERNIER LIEN DU RÉSEAU NATIONAL DE LA RÉPRESSION CRIMINELLE

Les services de police de l'Île du Prince Édouard se sont réunis à Charlottetown en janvier 2009 pour l'ouverture officielle du bureau du Service de renseignements criminels de l'Île du Prince Édouard (SRCIPE), ce qui complète le réseau des bureaux provinciaux du SCRC responsables de la collecte d'informations et de renseignements sur le crime organisé.

Le directeur du Bureau du SRCIPE a signalé que le crime organisé se fait sentir dans la province de différentes façons, mais que son activité principale demeure le trafic de drogues illicites. La visibilité accrue du bureau dans la province permettra aux policiers de première ligne et aux groupes spécialisés de combattre le crime organisé en leur donnant des renseignements précis en temps opportun.

À l'ouverture du bureau, le procureur général de l'Î. P. É. s'est dit heureux que les services de police de la province aient maintenant de nouvelles ressources pour lutter contre le crime. Une affectation de 320 000 \$ par année pendant les cinq prochaines années et d'autres fonds provinciaux permettront d'assurer le succès du SRCIPE.

Le directeur général du Bureau central du SCRC à Ottawa affirme que l'organisation continuera d'assurer l'harmonisation des stratégies de répression criminelle avec les initiatives et les priorités tactiques régionales.



LE RÔLE DU PUBLIC

« Le crime organisé est motivé par l'appât du gain et le profit. Et nous ne pouvons pas, comme société et comme citoyens, laisser l'argent et le profit dicter notre conduite et nous inciter à commettre des actes répréhensibles. D'ailleurs, la police doit continuer d'envoyer un message très clair aux criminels pour leur dire que le crime organisé ne sera pas toléré dans nos collectivités. » *Frank A. Beazley, chef du Service de police régional d'Halifax*



LE RÔLE DU PUBLIC

Les Canadiens vivent tous avec la menace du crime organisé, qui est un problème qui ne n'affecte pas seulement les personnes directement touchées, mais aussi tous les membres de la société d'une façon ou d'une autre. Bien que les organismes d'application de la loi participent activement à la lutte contre le crime organisé, le public a aussi un rôle important à jouer dans la sécurité des collectivités et des foyers. En plus de respecter les lois et de coopérer avec les organismes d'application de la loi, la meilleure façon de contrer le crime organisé est de créer des partenariats et d'échanger de l'information avec des organismes d'application de la loi.

Comme le prouvent les opérations de répression criminelle décrites dans le présent rapport, les initiatives de répression criminelle axée sur le renseignement sont menées en fonction de la portée et de l'orientation actuelle des activités criminelles. La responsabilité d'échanger des informations avec les organismes d'application de la loi ne vise pas seulement à alerter la police des menaces immédiates qui compromettent la sécurité du public, mais aussi à éviter la perpétration de crimes semblables à l'avenir. L'échange d'information est essentiel pour déterminer quels groupes du crime organisé sont en bonne position et ont la capacité de causer les dommages les plus importants. Les yeux et les oreilles du public permettent de dresser un portrait exact du crime organisé.

L'aperçu du marché criminel dans le présent rapport permet aux Canadiens de mieux comprendre les capacités du crime organisé et le rôle que joue la répression criminelle intégrée axée sur le renseignement dans l'atténuation de l'impact négatif du crime organisé. Toute personne qui possède des informations sur des activités du crime organisé est priée de communiquer avec le service de police local. Si vous avez été témoin ou si vous avez connaissance d'un incident ou d'une fraude suspecte ou si vous êtes victime d'une activité illicite, il est important de communiquer avec la police et de ne pas tenter de recueillir les éléments de preuve vous-même. Le signalement de toute activité suspecte, même après le fait, est un moyen efficace de mettre fin aux activités criminelles.

Échec au crime offre aux citoyens un moyen anonyme de fournir à la police des renseignements sur un crime ou sur la perpétration possible d'un crime. Il s'agit d'un partenariat entre le public, la police et les médias visant à améliorer la qualité de vie. Si vous avez des informations sur un crime, composez le 1 800 222 TIPS (8477) pour communiquer avec le bureau d'Échec au crime le plus près de chez vous ou visitez canadiancrimestoppers.org (anglais seulement).

PhoneBusters est le centre d'appel antifraude du Canada et fait la collecte d'informations sur le télémarketing, les lettres frauduleuses et le vol d'identité. Il est dirigé par la Police provinciale de l'Ontario (OPP), la GRC et le Bureau de la concurrence. Les données recueillies par PhoneBusters servent à évaluer l'incidence de divers types de fraude sur le public. Pour obtenir plus d'information, visitez phonebusters.com ou composez le 1 888 495 8501.

La Ligne sans frais de surveillance frontalière de l'ASFC est ouverte tous les jours, 24 heures sur 24, et est offerte dans les deux langues officielles. Si vous avez des informations sur des activités à la frontière qui vous semblent suspectes, veuillez composer le 1 888 502 9060.



À PROPOS DU SCRC

« Nous allons continuer à nous mobiliser pour protéger nos jeunes et pour permettre aux citoyens de vivre et de circuler en toute quiétude dans notre ville, nos quartiers, nos rues et nos parcs. » *Yvan Delorme, directeur du Service de police de la Ville de Montréal*

À PROPOS DU SCRC

En tant que porte-parole de la communauté canadienne du renseignement criminel, le SCRC a pour objectif premier de faciliter la production et l'échange rapides et efficaces de renseignements criminels. Par la détermination des principaux développements et des grandes tendances du marché criminel, ainsi que des facteurs les plus susceptibles d'avoir une incidence sur la dynamique d'un marché criminel particulier, le SCRC est plus apte à déterminer quels groupes sont en bonne position et ont la capacité de s'adapter et de tirer profit de ces tendances. Cela donne un aperçu complet et actuel de l'étendue et de l'orientation des activités criminelles.

Le SCRC comporte un Bureau central situé à Ottawa qui assure la liaison avec dix bureaux provinciaux desquels il recueille des renseignements. Les bureaux provinciaux, qui servent toutes les provinces et tous les territoires du Canada, sont gérés de façon indépendante tout en appliquant des normes communes relatives à la prestation de leurs produits et services.

Organismes membres du SCRC

Plus de 400 organismes canadiens d'application de la loi sont membres du SCRC et fournissent des renseignements criminels à leurs bureaux provinciaux respectifs, qui en font l'analyse et en assurent la diffusion. Les bureaux provinciaux transmettent ensuite leurs constats au Bureau central aux fins d'analyse et pour la conception de produits et de services de renseignements criminels stratégiques, à l'échelle nationale.

Gouvernance

Le Comité exécutif national du SCRC, actuellement formé de 23 cadres de direction de la communauté canadienne de l'application de la loi et présidé par le Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), assure la gouvernance du SCRC. Les membres du Comité se réunissent deux fois par année pour faire le point sur les activités du SCRC et définir les objectifs communs. Le Directeur général du SCRC, qui est à la tête du Bureau central, est le secrétaire exécutif du Comité exécutif national et coordonne les efforts de tous les bureaux provinciaux afin de fournir des produits et des services en matière de renseignements criminels.

Le Système automatisé de renseignements sur la criminalité

Les organismes membres du SCRC collaborent à l'échange de renseignements criminels en alimentant le Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC), la banque nationale de données criminelles sur le crime organisé et les crimes graves destinée à la communauté canadienne de l'application de la loi. Le Bureau central a la responsabilité du SARC et en assure la gestion de concert avec tous les organismes membres du SCRC et en leur nom.

Personnel

Le personnel du Bureau central est composé d'employés de la GRC et d'employés en détachement d'autres organismes d'application de la loi, notamment l'ASFC, la Police militaire des Forces canadiennes, la Police provinciale de l'Ontario, le Service de police d'Ottawa, le service de police de Saskatoon, le Service de police de la Ville de Montréal et la Sûreté du Québec. Le Bureau central du SCRC reçoit un soutien administratif et financier de la GRC par l'intermédiaire de ses Services de soutien aux services de police, qui assurent des services de soutien essentiels et de première ligne à la communauté de l'application de la loi au Canada et à l'étranger.

